Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Wetrok SintoClean HN

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Wetrok SintoClean HN

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Désinfectant
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Wetrok AG Headquarter	
Rue:	Steinackerstr. 62	
Lieu:	CH-8302 Kloten	
Téléphone:	+41 (0)43 255 51 51	
e-mail:	chemie@wetrok.ch	
Interlocuteur:	Head Regulatory	Téléphone: +41 (0)43 255 53 50
Internet:	www.wetrok.ch	
Service responsable:	BU Chemicals / Regulatory Mobile + 41 79 657 45 20	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Im Notfall (CH): +41 44 251 51 51 (Tel. 145) (Toxikologisches Zentrum)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Indications de danger: C - Corrosif
Phrases R:
Provoque des brûlures.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles de danger: C - Corrosif

C - Corrosif

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Didecyldimethylammoniumchlorid
N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropan-1,3-diamin
Poly(hexamethylenbiguanid)hydrochlorid

Phrases R

34	Provoque des brûlures.
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S

26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possibile lui montrer l'étiquette).
36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

2.3. Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Nº CE	Substance	Quantité
Nº CAS	Classification	
Nº Index	Classification SGH	
Nº REACH		
230-525-2	Didecyldimethylammoniumchlorid	5 - < 10 %
7173-51-5	C - Corrosif, Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement R22-34-50	
	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1; H301 H314 H400	
219-145-8	N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropan-1,3-diamin	5 - < 10 %
2372-82-9	C - Corrosif, Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement R22-35-48/22-50	
	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1A, STOT RE 2, Aquatic Acute 1; H301 H314 H373 H400	
	Undeceth-8	5 - < 10 %
127036-24-2	Xn - Nocif, Xi - Irritant R22-41	
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318	
200-661-7	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	1 - < 5 %
67-63-0	F - Facilement inflammable, Xi - Irritant R11-36-67	
603-117-00-0	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336	
201-196-2	L-Lactic Acid	1 - < 5 %
79-33-4	Xi - Irritant R38-41	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315 H318	
	Poly(hexamethylenbiguanid)hydrochlorid	1 - < 5 %
32289-58-0	Xn - Nocif, Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R20-22-41-43-50-53	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H332 H318 H317 H400 H410	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) nº 648/2004

Contient parfums (Butylphenyl methylpropional, Citronellol, Benzyl salicylate, Linalool)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger.

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

Après contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Dangers possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peut déclencher une réaction allergique. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Observer le mode d'emploi. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Préventions des incendies et explosion

Le produit n'est pas: Combustible.
Le produit n'est pas: Explosif.

Information supplémentaire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Protéger des radiations solaires directes. À conserver au frais et au sec.
Température de stockage conseillée : à température ambiante

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température minimale de stockage: 15°C
Température maximale de stockage: 25°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Valeurs limites d'exposition: Aucune donnée disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques. Verre oculaire en matière plastique.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : DIN EN 374

Protection de la peau

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide	
Couleur:	incolore jaune clair	
Odeur:	caractéristique	
		Testé selon la méthode
pH-Valeur:	8.3 - 9.3	
Modification d'état		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible	
Densité:	0.990 - 1.000 g/cm³	ASTM D 7777
Hydrosolubilité:	complètement miscible	

9.2. Autres informations

aucune/aucun

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: gel. Protéger du rayonnement solaire.

10.5. Matières incompatibles

Peut être corrosif pour les métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

Information supplémentaire

Stabilité et réactivité: 24 M

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nº CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
7173-51-5	Didecyldimethylammoniumchlorid				
	par voie orale	ATE	100 mg/kg		
2372-82-9	N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropan-1,3-diamin				
	par voie orale	ATE	100 mg/kg		
127036-24-2	Undeceth-8				
	par voie orale	ATE	500 mg/kg		
32289-58-0	Poly(hexamethylenbiguanid)hydrochlorid				
	par voie orale	ATE	500 mg/kg		
	par inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	par inhalation aérosol	ATE	1.5 mg/l		

Irritation et corrosivité

en cas d'ingestion: Effet irritant et caustique. Dangers possibles: Perforation de l'estomac.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

L'agent de surface contenu dans cette préparation respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

En raison des données disponibles relatives à l'élimination/la décomposition et le potentiel de bioaccumulation, des effets nocifs à long terme pour l'environnement sont peu probables.

12.4. Mobilité dans le sol

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination de déchet-Résidus

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN1903
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (chlorure de didécyldiméthylammonium, N-(3-Aminopropyl) -N-dodecylpropan-1,3-diamin)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8

Code de classement:	C9
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Catégorie de transport:	2
Nº danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E2

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

Contient: Didecyldimethylammoniumchlorid 60 mg/g, N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropan-1,3-diamin 55 mg/g, Poly(hexamethylenbiguanid)hydrochlorid 10.5 mg/g
Les substances suivantes sont allergéniques : Butylphenyl Methylpropional (CAS-Nr. 80-54-6), Citronellol (CAS-Nr. 106-22-9), Benzyl Salicylate (CAS-Nr. 118-58-1), Linalool (CAS-Nr. 78-70-6)

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D):	1 - pollue faiblement l'eau
Numéro d'enregistrement biocide:	CHZN0185

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

11	Facilement inflammable.
20	Nocif par inhalation.
22	Nocif en cas d'ingestion.
34	Provoque des brûlures.
35	Provoque des graves brûlures.
36	Irritant pour les yeux.
38	Irritant pour la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
48/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Uniquement pour usages industriels. Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)